

Séance du 26 SEPTEMBRE 2007

DELIBERATION N° CS 2007-09-17

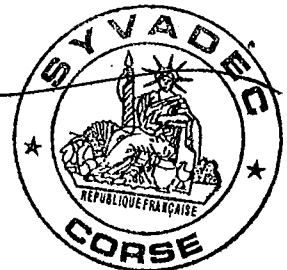
**OBJET : OPERATION « STOP PUB » : DEMANDE DE
SUBVENTIONS.**

NOM DE LA COMMUNE			L'an deux mil sept, le 26 Septembre à 10 Heures, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à la Citadelle de Corte, salle du Conseil Municipal. Sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président du SYVADEC.
42	28	28	

MM : François TATTI, Louis BRUSA, Paul GIUDICELLI, Dominique MATRAGLIA, Jean-Jacques PADOVANI, Pierre PETROGNANI, Pierre Régis GONSOLIN, Gilbert DINI, Jean Noël VALERY, Pierre GUIDONI, Antoine CANAVA, Maurice PARIGGI, Antoine GREANI, Pierre Paul DEGORTES, José GIANZILY, Eugène BETTELANI, Jean Baptiste GIFFON, Dominique AGOSTINI, Paul LIONS, Ange Pierre VIVONI, Charles AGOSTINI, Joseph CESARI, Paul Marie BARTOLI, Paul PERLA, Jean PAJANACCI, Dominique FARELLACCI, Gilles GIOVANNANGELI, Jean Pierre GIORDANI.

Mesdames : Ida Dion DELOBRE, Françoise SEVEON.
Messieurs : Emile ZUCCARELLI, Ange ROVERE, Jean Pierre ZEREGA, René DOMINICI, Henri SISCO, Hyacinthe MATTEI, Xavier POLI, Charles VIVIANI, Georges MELA, René PICCIOCHI, Jérôme POLVERINI, André QUERE.

Mesdames :
Messieurs :

NOM DE LA COMMUNE	Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-Préfecture de Corté du :	et publication (affichage) ou notification du : 28/09/07. Le Président du SYVADEC
NOM DE LA COMMUNE		
DATE		
DATE		
NOM DE LA COMMUNE	Sous-Préfecture de CORTE 28 SEP. 2007 ACCUSE DE RÉCEPTION	
NOM DE LA COMMUNE		
DATE		
DATE		
NOM DE LA COMMUNE		
NOM DE LA COMMUNE		
DATE		
DATE		

OBJET : OPERATION « STOP PUB » : DEMANDE DE SUBVENTIONS.

La communication est un vecteur important de réussite de la politique de prévention et de tri des déchets. L'un des atouts d'un organisme comme le SYVADEC est de pouvoir mettre en place une communication à l'échelle régionale.

Il s'agit de mettre en œuvre un projet étudié par le SYVADEC : une opération « **Stop Pub** ».

Le Conseil est appelé à se prononcer sur le dispositif et le plan de financement de l'opération « **Stop Pub** ».

L'objectif de la campagne STOP PUB est d'en faire bénéficier 5 à 20% des foyers. Il s'agit de créer un autocollant à apposer sur les boîtes aux lettres, de le diffuser et de le promouvoir sur les médias locaux.

L'estimation budgétaire de cette opération est de 50 000 € et les financements escomptés s'élèvent à 80%.

Le Président demande au Conseil l'autorisation de solliciter les financeurs **ADEME** et **Office de l'Environnement de la Corse**.

**LE CONSEIL SYNDICAL,
28 membres présents ont voté à l'unanimité,**

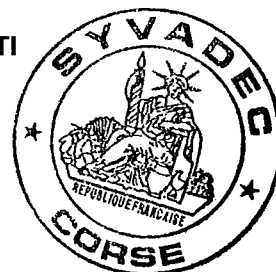
OUI l'exposé de son Président,

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Autorise Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention,
- Autorise Monsieur le Président à signer la ou les convention(s) ou tout autre document administratif relatif au dossier de subvention,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait à Corté, le 26 Septembre 2007
Extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT DU SYVADEC

François TATTI



Sous-Préfecture de CORTE
28 SEP. 2007
ACCUSE DE RÉCEPTION